

Direction des Infrastructures
et Transports
Service des Politiques
Routières

Monsieur Jean Gérard KOENIG
Direction du Bureau d'Enquêtes sur les Accidents
de Transport Terrestre
Conseil général des Ponts et Chaussées
Ministère des Transports de l'Équipement
Du Tourisme et de la Mer
Tour Pascal B
92055 LA DEFENSE CEDEX

Dossier suivi par

Christophe OTURBON

Ref. DIT/SPR - CO/FA - 07.927

Tel : 03.21.21.51.83
Fax : 03.21.21.62.78
oturbon.christophe@csg62.fr

Objet : RD 60 rapport d'enquête technique PN 83 à Saint Laurent Blangy- demande d'avis

Vous avez bien voulu porter à ma connaissance le rapport établi par le BEA-TT sur l'accident survenu au PN 83 à Saint Laurent - Blangy.

La 4^{ème} Commission du Conseil Général du Pas de Calais a examiné, lors de sa réunion du 16 février 2007, le rapport d'analyse d'enquête sur cet accident.

Le Département du Pas de Calais est concerné sur les deux premières recommandations.

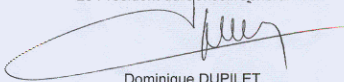
En ce qui concerne la première, à savoir l'étude de solutions permettant de supprimer le passage à niveau, le Département du Pas de Calais après transfert des routes nationales d'intérêt local au 1^{er} janvier 2006, poursuit les études de la rocade Est d'Arras.

Sa réalisation est subordonnée à la participation financière des différents partenaires (Etat, Région, Communauté Urbaine d'Arras) et de Réseau Ferré de France, compte tenu des contraintes imposées par ce dernier sur le plan technique et de l'intérêt de la suppression du PN sur le plan de la sécurité.

En ce qui concerne la seconde recommandation relative aux mesures d'exploitation du PN dans l'immédiat, le Département est disposé à examiner les mesures spécifiques concernant notamment la signalisation routière que la SNCF pourrait envisager.

Telles sont les informations que j'ai tenues à porter à votre connaissance en réponse à votre demande.

Le Président du Conseil Général



Dominique DUPILET

